





Rentrée scolaire 2020

Présentation du collège











Un petit collège à taille humaine

- 350 élèves
- 3 classes par niveau







# Un objectif

#### Des élèves heureux et en réussite!

Des enseignements auxquels s'ajoutent des projets variés et ambitieux pour une véritable ouverture sur le monde

- ➤ Une ouverture culturelle et artistique (visites, sorties et partenariats ...)
- > Une ouverture sur le sport: association sportive dynamique, section sportive
- Des voyages à l'étranger chaque année
- Le développement de l'engagement citoyen

### Des projets innovants et ambitieux:

- ➤ Prévention du harcèlement scolaire (en partenariat avec le centre RESIS et l'association APESE).
- ➤ Projet NEUROSUP (utiliser les neurosciences pour mieux enseigner et mieux apprendre).
- Un agenda 21 scolaire (projet pédagogique de développement durable).





Un suivi sur l'ensemble de la scolarité des élèves :

- Un véritable lien inter-degrés
  - Entre l'école élémentaire et le collège
  - Entre le collège et les lycées
- Une équipe socio médicale pleinement engagée auprès des équipes pédagogiques (Infirmière / AS/ Psyen)
- Une orientation post 3<sup>ème</sup> choisie et préparée (entretiens de situation réguliers)

Un accompagnement vers la réussite : développement du travail personnel et de l'autonomie de l'enfant

- > Un dispositif « devoirs faits » performant
- > Des ateliers de méthodologie
- > Un tutorat pour les enfants volontaires
- > La préparation aux examens (1 brevet blanc en 4 ème / 2 brevets blancs en 3 ème / 2 oraux blancs pour préparer les élèves à l'oral du brevet)





### La rentrée scolaire 2020

### Une rentrée progressive pour les élèves

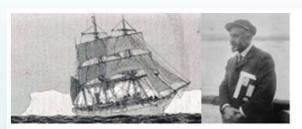
#### Journée d'accueil le mardi 1 septembre 2020 de 9h à 15h30 :

- De 9h à 12h : présentation du collège, de l'équipe pédagogique, des enseignements
- A 12h: tous les 6èmes sont invités à prendre ensemble leur repas au collège
- De 13h30 à 15h30: demi-journée d'intégration

#### Poursuite de l'accueil le mercredi 2 septembre 2020 de 10h à 12h:

Avec notamment la visite de l'établissement et la distribution des manuels scolaires.

Début des cours le jeudi 3 septembre 2020





### Des temps d'échange réguliers avec les parents

#### Lors de l'inscription des élèves le jeudi 18 juin de 15h30 à 18h30

Accueil par les différents services de l'établissement:

- La direction
- Le secrétariat: remise des dossiers d'inscription
- Le service gestionnaire
- L'infirmière scolaire

#### Lors de l'accueil des élèves le lundi 1<sup>er</sup> septembre à 9h:

Echanges autour d'une café pour les parents qui accompagneront leur enfant au collège le jour de la rentrée, l'équipe de direction sera présente pour répondre à toutes les interrogations.

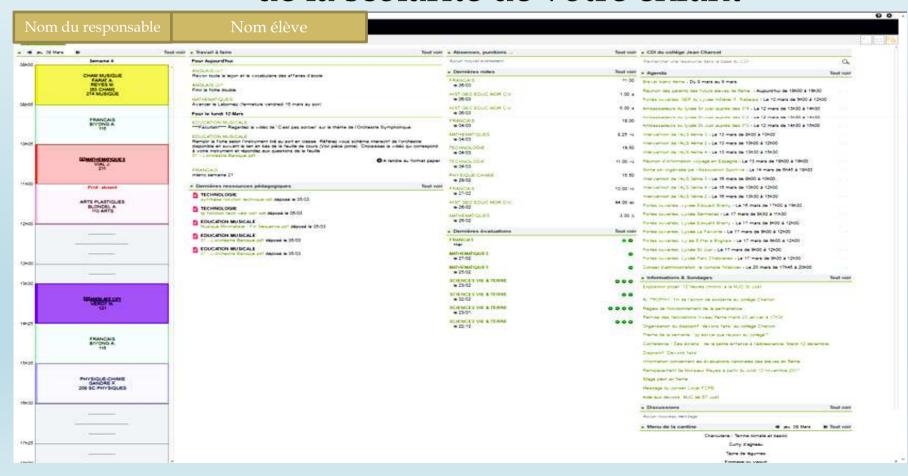
Lors de la rencontre parents / professeurs le mardi 15 septembre à 18h

Remise des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre le jeudi 10 décembre à 18h





# Pronote: un outil pour un suivi quotidien de la scolarité de votre enfant



### Le site du collège

Présentation de l'établissement, la vie au collège, contenus pédagogiques (documents, vidéos...), liens vers les sites des partenaires, lien direct avec Pronote, agenda, menu...







### Les enseignements en sixième

Français: 4,5 heures

Mathématiques: 4,5 heures

Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique: 3 heures

Langue vivante: 4 heures

SVT, technologie, physique-chimie: 4 heures

Éducation physique et sportive: 4 heures

Enseignements artistiques (arts plastiques + éduc. mus.) 1 heure + 1 heure

Total: 26 heures

#### ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Deuxième langue vivante étrangère: +2h (3h en anglais, 3h en allemand) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe.





#### Les parcours:

#### Le parcours avenir:

Le parcours Avenir doit permettre à chaque élève de la classe de la sixième à la classe de terminale de :

- comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations;
- développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

#### Le parcours d'éducation artistique et culturelle:

Mis en œuvre de la maternelle au lycée, il permet un accès à l'art et à la culture pour tous.

Il s'appuie sur 3 piliers: connaissance, rencontre, pratiques





#### Les parcours:

#### Le parcours citoyen alimenté par:

- Les expériences personnelles
- Des actions éducatives spécifiques (solidarité, prise de responsabilité...)
- Enseignement moral et civique
- Education aux médias

#### Le parcours éducatif de santé:

- Il s'appuie sur les actions éducatives et les enseignements
- Il s'agit de faire acquérir une autonomie et une responsabilité sur la prise en charge de sa propre santé.





Les dispositifs particuliers du collège:

#### La classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique)



La classe à horaires aménagés musique permet aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement musical renforcé. Ce dispositif pédagogique spécifique est construit en partenariat avec le conservatoire de Ste Foy Les Lyon.

#### L'organisation:

- 2 heures d'Education Musicale dispensées par le collège
- 1 heure d'ensemble vocal ou instrumental dispensée par le collège
- Des temps de formation musicale, instrumentale et/ou vocale, les pratiques collectives sous la responsabilité du Conservatoire de Musique & Danse se déroulant pour partie dans l'enceinte du collège pour l'autre au conservatoire.
- S'y ajoutent, hors temps scolaire, les orchestres et projets divers ...
- Toutes les disciplines du collège mais avec une légère diminution des horaires conformément aux textes en vigueur.





#### Les dispositifs particuliers du collège:

#### La section sportive tennis de table



La section sportive tennis de table permet aux élèves de pratiquer un sport avec des règles aménagées pendant deux séquences de 1.5 heures prévues dans un emploi du temps adapté.

Ces séances sont encadrées par un entraineur diplômé du club de tennis de table de Saint-Foy-les-Lyon. Elles se déroulent ay gymnase Charcot qui se situe à côté du collège.

#### Les sections sportives?

Les sections sportives scolaires (qui remplacent les anciennes sections sport études) donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées. Les élèves bénéficient au minimum de **trois heures hebdomadaires** d'entraînement, sans que soient, pour autant, négligés les programmes scolaires.





Les dispositifs particuliers du collège:



### Le dispositif bi langues:



Les bi langues de « continuité » permettent de poursuivre au collège l'apprentissage de la langue étrangère, autre que l'anglais, apprise en primaire.

Pour le collège J. CHARCOT, la bi langue de continuité s'appliquera à l'allemand. Les élèves bénéficieront de 3h d'allemand et de 3h d'anglais par semaine dès la classe de 6<sup>ème</sup>.





### Les activités proposées sur le temps du méridien

- ❖ Des activités sportives proposées par l'association sportive du collège et par le SAJ (service action jeune de Ste Foy)
- \* Des activités ludiques proposées dans le cadre du foyer des élèves
- Club lecture



club sieste contée



\* Clubs: robotique



Club rubik's cube



\* Initiation à la langue des signes







### La demi-pension du collège Jean CHARCOT

Un forfait modulable (1, 2, 3 ou 4 jours)

Des repas élaborés au collège

Un salade bar

L'entrée au self avec l'empreinte de la main.



Le salade bar



Un cadre verdoyant

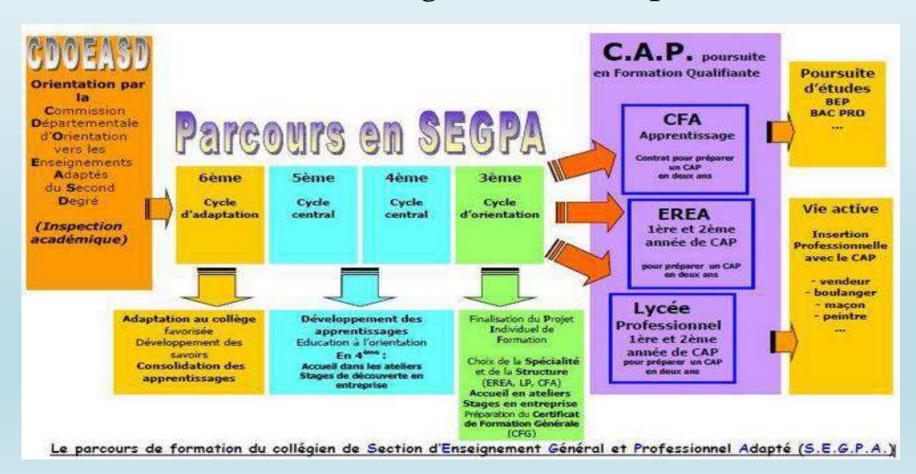


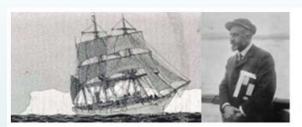
Une salle de demi-pension spacieuse





### Les enseignements adaptés







### Les parents au collège

Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers :

- un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants,
- un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles,
- un droit de siéger dans les instances des établissements scolaires.

#### Fédération de parents d'élèves au collège

La FCPE: pour toute correspondance avec les représentants de parents d'élèves du collège :

conseil.charcot-lyon5@fcpe69.fr





### Les parents au collège

#### Participation aux instances de l'établissement:

- Le conseil d'administration
- La commission permanente
- Le conseil de classe
- Le conseil de discipline
- La commission hygiène et sécurité
- Le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)





L'équipe de direction et l'équipe éducative du collège Jean Charcot mettront tout en œuvre pour que votre enfant puis faire

une excellente rentrée scolaire 2020.